

Qu'est ce que l'aménagement des cours d'eau



L'aménagement hydraulique c'est la gestion et l'entretien des cours d'eau. Son objectif est de restaurer la qualité du milieu naturel dégradé, par manque d'entretien et par les pollutions, pour améliorer la qualité des eaux et préserver les ressources biologiques. L'aménagement hydraulique permet également de limiter les risques d'inondation.

Trois ruisseaux traversent les communes adhérentes à cette compétence :

- * La Saudrune
- * Le Binos - Roussimort
- * Le Larramet

Six communes sont concernées par l'aménagement hydraulique :

- * Cugnaux
- * Frouzins
- * Portet-sur-Garonne
- * Roques sur Garonne
- * Seysses
- * Villeneuve-Tolosane